

# L'inquiétude sur la protection des données après le rachat de Fitbit par Google

Le comité européen de la protection des données (CEPD) a fait part de ses inquiétudes concernant le traitement et l'utilisation des données personnelles des utilisateurs des montres et bracelets connectés de Fitbit après le rachat de la société américaine par le géant Google.

Dans un avis publié le 21 février, le gendarme européen de la protection des données personnelles, qui compte notamment parmi ses membres la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) et ses homologues européens, a alerté sur « *la poursuite de la combinaison et de l'accumulation de données personnelles sensibles concernant les personnes en Europe par une grande entreprise de technologie* ». [en savoir plus]